



A propos d'une succétion!

Par maman

après abandon de succesion et etait contacté par le domaine pour rendre les clés je sait que je peu revenir sur ma decision car rien n'a été réglé et on obtien aucun détail car rien n'ai réglé .Comment peu ton avoir des détails? Est ton obliger de passer par le tribunal ? Pouvez vous m'aider car rien n'ai clair ?Ou puis-je m'adressé?Car je n'ai pas beaucoup de moyen financier.Merci beaucoup.

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement